



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2026 - 37

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 045-284500261-20260710-DEL2026_37-DE

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS

L'An Deux Mille Vingt Six, le 09 juillet à 14 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 27

Quorum : **16**

Date de convocation : 02 juillet 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Conseiller municipal Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur BRICHARD Gérard – Adjoint au Maire de Desmonts
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur CHENUET Patrick – Maire de Saint Marin sur Ocre
- Madame CORCELLE Nadège – Maire de Langesse
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saitn Hilaire Saint Mesmin
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur GOURIN Cédric - Maire de Saint Jean de Braye
- Madame HAMARD Marie Madeleine - Maire d'Ouzouer sur Loire
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Madame GLOMERON Isabelle – Maire de Chécy
- Monsieur LÉON Fabien - Adjoint au Maire de la Ferté Saint Aubin
- Monsieur VAILLANT Bruno – Maire de Paucourt
- Monsieur MASSON Michel – Maire de Beaune la Rolande
- Madame THAUVIN Céline - Adjoint au Maire de Saint Pryvé Saint Mesmin
- Monsieur LARCHERON Gérard - Président CDC Quatre vallées
- Monsieur LAROCHE Pierre - Vice-Président CDC du Pithiverais Gâtinais
- Madame LEMOINE Nathalie - Conseillère communautaire C.Aggllo Montargoises et Rives du Loing
- Monsieur ASSELIN Vincent – Maire de Sigloy (suppléant, ne prend pas part au vote)
- Monsieur COUTANT Sylvain – Adjoint au Maire de Dampierre en Burly (suppléant, ne prend pas part au vote)

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Monsieur DEMAUMONT Franck	à	Madame MARTIN Valérie
- Monsieur MOREAU Philippe	à	Madame AUVRAY Chantal
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Monsieur BRICHARD Gérard
- Monsieur VACHER Philippe	à	Madame GALZIN Florence
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre	à	Monsieur LARCHERON Gérard
- Monsieur JACQUET David	à	Monsieur PELLE Jean-Michel

Etaient absents et excusés

Monsieur LEGRAND Mathieu - Madame GAY Catherine

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente rappelle que les conditions d'attribution d'indemnités de fonctions aux présidents et vice-présidents sont fixées par un arrêté interministériel du 28 septembre 2001.

L'indemnité de fonction maximale est fixée en fonction des effectifs des personnels des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux dans le département.

Elle correspond pour ce qui concerne le Centre de Gestion du Loiret à :

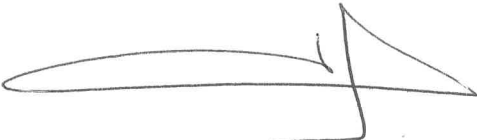
- 65 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Président,
- 19,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour chacun des Vice-Présidents

Il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer au Président une indemnité de fonction calculée sur la base de 65 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et à chaque Vice-Président une indemnité de fonction égale à 19,5 % de ce même indice brut terminal.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 10 juillet 2026

La Présidente



Florence GALZIN